



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation de la DREAL Hauts-de-France



Les enjeux majeurs pour les Hauts-de-France

La région Hauts-de-France présente des spécificités marquantes, d'un point de vue tant économique que social et environnemental, issues de son positionnement géographique, de la richesse de son tissu économique et de son patrimoine naturel.

Elle porte les traces de son histoire industrielle, en termes de pollution, d'artificialisation de l'espace et de déforestation. Aujourd'hui, elle confirme sa place de grande région dynamique, où de nombreuses actions se concrétisent en matière de développement durable.



Changement climatique

La région est très concernée par le changement climatique. Les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sont importantes et le territoire, notamment le littoral, est vulnérable.

Les économies d'énergie sont un élément déterminant pour l'atténuation du changement climatique et impliquent la poursuite des efforts dans le secteur industriel, l'amélioration du parc de logements avec des constructions et des rénovations plus économes en énergie, l'organisation des déplacements et de l'intermodalité.

L'adaptation du territoire est à conduire.

Biodiversité

Les richesses naturelles sont très nombreuses et diversifiées, bien qu'encore très méconnues, mais menacées. L'enjeu est de mettre en valeur ces richesses, de montrer l'absolue urgence de leur préservation pour le développement durable.

Pour mettre fin à l'érosion de la biodiversité, il y a lieu de maîtriser la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels, d'adopter une gestion économe du foncier privilégiant la réutilisation de friches et de limiter la fragmentation des milieux, de reconstituer des réseaux visant à rétablir des liaisons écologiques dans le cadre de la constitution d'une trame verte et bleue.

Risques

La région est fortement soumise aux risques technologiques, aux risques liés à l'après-mine et aux risques naturels, en particulier les inondations, ainsi qu'aux risques de submersion marine.

Connaître ces risques, les réduire et protéger la population dans une logique d'aménagement concerté du territoire est incontournable.

Santé

L'environnement a des incidences sur la santé : qualité de l'eau, de l'air, des sols.

Pour préserver la santé des habitants, il est important de réduire les émissions de polluants dans l'eau et dans l'air, mais également de traiter les sols contaminés.

Connaissance

Dans tous les domaines, une bonne connaissance est indispensable afin de guider l'action et la décision pour répondre à l'obligation de transparence et à la demande d'information, et de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs.



Ouvertures, compétences, engagement et exemplarité : 4 valeurs fondamentales

Sous l'autorité des préfets, la DREAL pilote la mise en œuvre des politiques des ministères en région et la feuille de route pour la transition écologique.

Pour cela, elle mobilise au profit de l'État une capacité d'expertise et d'ingénierie, permettant de renforcer l'action de l'État et de rendre celle-ci plus pertinente, au service de l'ensemble des acteurs.

La DREAL Hauts-de-France rassemble près de 700 personnes. La diversité des origines, des savoirs et des cultures est un atout pour construire de nouvelles approches innovantes et transversales.

Logement

La demande de logement sociaux si forte du fait de la présence de nombreux ménages à faibles revenus et de la capacité insuffisante du parc locatif privé conduit leurs occupants à rechercher un logement social. La construction de nouveaux logements sociaux est une priorité.

La rénovation du parc de logements privés est également un enjeu très fort dans la région qui compte une proportion très élevée de logements énergivores et très dégradés.

Mobilité

La région est bien desservie par un système de transport efficace, mais qui est saturé dans certaines zones, avec des agglomérations congestionnées aux heures de pointes.

Le développement des modes de transports alternatifs et des transports en commun en ville permettra d'insuffler de nouveaux comportements de déplacements. La région, située au cœur de la dorsale européenne, est intensément traversée par des flux de fret et de voyageurs. Assurer la performance de ces flux, essentiels à la compétitivité économique du territoire, préserver les mobilités du quotidien et maintenir une accessibilité de l'ensemble de l'espace régional sont des enjeux majeurs pour la transition écologique et énergétique.

Les objectifs de la DREAL Hauts-de-France

Poursuivre la transition écologique

C'est participer à un nouveau modèle économique et social qui s'appuie sur des axes forts : réduire durablement les pollutions et les nuisances, prendre conscience des richesses et des fragilités de notre environnement, faciliter la participation de tous, développer des outils pour agir en conciliant divers enjeux.

Assurer la sécurité du citoyen

C'est une mission essentielle de l'État. Cette mission de prévention des risques présente des enjeux d'autant plus forts que notre région est fortement industrialisée, sujette à des inondations et particulièrement dense.

Accélérer la transition énergétique

C'est lutter contre le réchauffement climatique tout en créant de nouvelles activités économiques autour de cet enjeu. Les gaz à effet de serre, liés à l'activité humaine, sont responsables du réchauffement climatique.

Réduire les émissions de l'industrie, du transport, du logement et de l'agriculture est la seule manière de parvenir à limiter à 2°C dans le monde la hausse des températures à horizon 2100. Cela passe aussi par des innovations techniques, des emplois nouveaux, des organisations et des comportements en cours d'évolution.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires en Hauts-de-France a été approuvé le 4 août 2020.



Favoriser le développement social et économique

La performance économique de nos entreprises, la protection de l'environnement et de la justice sociale constituent les trois facettes d'un développement plus durable. Elles doivent avancer ensemble, au service des hommes et avec eux.

Organiser l'intégration des enjeux pour un développement durable des territoires

Un aménagement durable doit concilier l'économie, le social et la protection de l'environnement. La région Hauts-de-France compte la part d'espaces naturels la plus faible de France, la plus forte densité humaine hors région parisienne et un réseau de transports très performant mais surchargé.

Mieux utiliser la coopération interne et le travail avec les services et opérateurs de l'État en relation avec la DREAL

Les politiques des ministères en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique sont portées dans la région par cinq services pour une stratégie commune.

Assurer les conditions d'une action plus efficace et améliorer les compétences collectives

La DREAL est un service d'expertise de l'État attendue sur bien des domaines. Les compétences individuelles et collectives sont ainsi garanties d'une approche globale intégrant développement économique et social, pivot de l'environnement.



Le développement durable au cœur de l'action

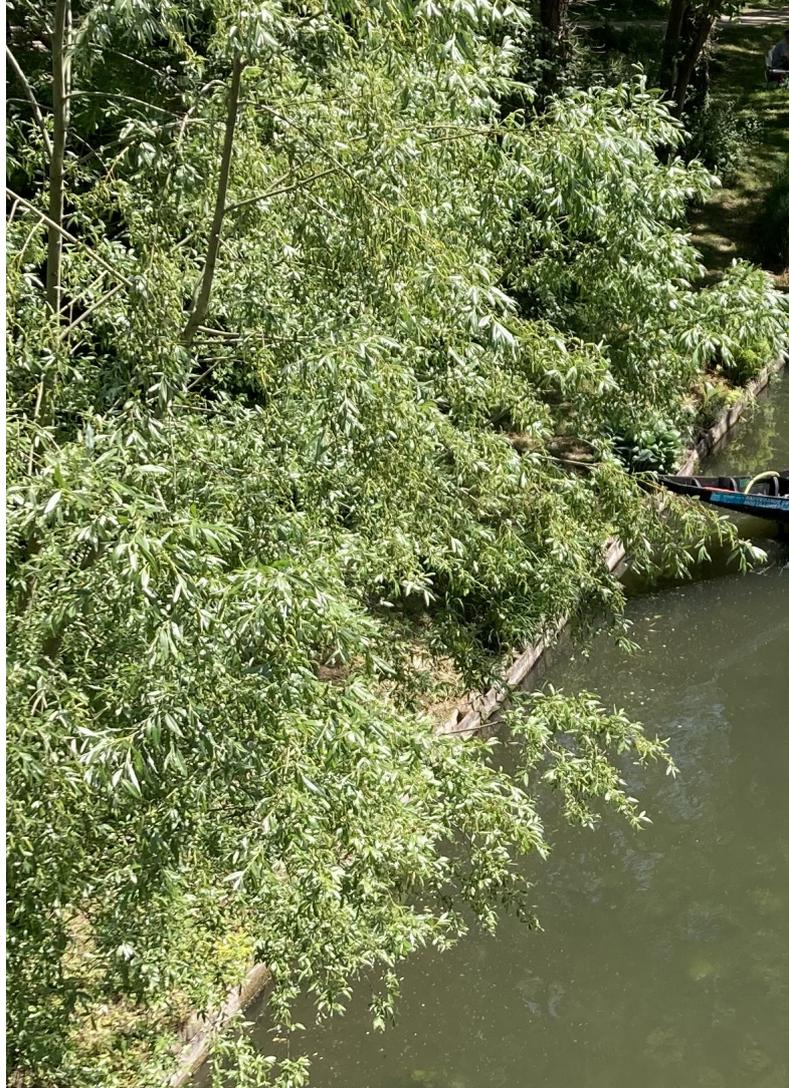
La DREAL agit pour le compte des ministères en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique. Son organisation favorise l'approche transversale des dossiers, pour renforcer la pertinence et la cohérence des avis et des décisions.

Le service information, développement durable et évaluation environnementale

Il réunit et apporte la connaissance nécessaire aux services de la DREAL, à la préparation et à l'évaluation des décisions des services de l'État et assure l'information des acteurs socio-économiques. Il porte les politiques de promotion du développement durable.

Missions clés

- Collecter les données, les exploiter et les diffuser notamment sous forme de publications
- Piloter la mise en œuvre du système d'information géographique
- Diffuser l'information environnementale en application de la convention d'Aarhus et coordonner les «porter à connaissance»
- Coordonner un service documentaire participant à l'information environnementale
- Coordonner la programmation des études pour les services de deux ministères en région et assurer leur valorisation en faveur de l'orientation des politiques
- Administrer, développer et animer les applications web de la DREAL tel que le site internet
- Veiller à l'intégration de l'environnement dans la mise en œuvre des projets aidés par le Fond européen de développement régional et le Contrat de projets
- Participer au développement des filières de l'économie verte
- Apporter un soutien aux associations et aux secrétariats permanents de prévention des pollutions industrielles, favoriser leur participation aux démarches de concertation et encourager la sensibilisation du citoyen aux enjeux du développement durable



Les sept unités départementales : Aisne, Artois, Hainaut, Lille, Littoral, Oise et Somme

Elles assurent sur le terrain les missions de la DREAL qui nécessitent une action de proximité. Les unités départementales travaillent en synergie avec les services de la DREAL qui apportent expertise, appui et pilotage sur les dossiers les plus sensibles, en lien avec les préfetures de département.

Missions clés

- Instruire les dossiers aux ICPE (demande d'autorisation d'exploiter, modifications notables, cessations d'activité totales ou partielles, études de dangers, plans de prévention des risques technologiques, bilans de fonctionnement)
- Prendre en compte les milieux
- Inspecter les installations classées (vérification du respect des prescriptions réglementaires)
- Émettre des avis de projets, notamment dans le domaine de l'urbanisme
- Orienter vers un développement durable
- Contrôler les équipements sous pression et les canalisations
- Instruire les demandes de réception de véhicules, superviser les contrôles techniques des véhicules et des poids lourds



Le service énergie, climat, logement, aménagement des territoires

Il œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs d'activités pour maîtriser l'énergie en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de l'aménagement des territoires et du logement.

Missions clés

- Promouvoir un aménagement durable et équilibré des territoires contribuant à renforcer leur attractivité, en veillant notamment à la réduction des consommations d'espace, à une réduction de la place de la voiture, à une prise en compte des enjeux environnementaux
- Veiller à l'égalité des territoires, en évitant les phénomènes d'exclusion ou de paupérisation
- Œuvrer à la production de logement (notamment social)
- Mieux répondre aux enjeux de mixité sociale et d'accès au logement
- Susciter et aider la rénovation du parc de logements
- Promouvoir et veiller à la qualité de la construction
- Lutter contre le réchauffement climatique et contre la pollution de l'air, en mobilisant les énergies renouvelables, en réduisant les consommations énergétiques, en se déplaçant autrement
- Assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique du territoire.

Le service eau et nature

Il a pour vocation d'agir en faveur de la préservation de la qualité des eaux et milieux aquatiques, du patrimoine naturel régional et de la biodiversité, des sites et paysages. Il promeut et développe la connaissance de ces thématiques. Il intervient également dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques naturels, notamment ceux liés aux inondations et submersions marines. Il exerce ces compétences dans une posture de conseil, d'expertise, d'animateur mais peut également être plus directement impliqué en tant qu'instructeur, financeur ou par son pouvoir de police.

Missions clés

- Favoriser la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la fonctionnalité des écosystèmes, en développant la connaissance, la considération et en mobilisant les outils de protection des espaces et des espèces
- Développer la connaissance et la préservation des sites et paysages et contribuer à la prise en compte des enjeux dans les aménagements
- Contribuer à l'atteinte du bon état écologique des eaux souterraines, superficielles et littorales en veillant à l'application des directives européennes
- Participer à la prévention de la gestion des risques naturels
- Assurer le pilotage régional de ces politiques en mobilisant les partenaires concernés et en accompagnant les territoires dans leur mise en œuvre

Le service risques

Il a pour mission de réduire et de gérer les risques industriels, accidentels comme chroniques, les risques miniers, les risques hydrauliques et d'assurer la prévention des crues en s'appuyant sur des données d'hydrométrie ; il pilote l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et s'appuie pour cela sur les unités départementales.

Missions clés

- Réduire les risques des établissements industriels en examinant les études de dangers et en élaborant les plans de prévention des risques technologiques
- Surveiller la sécurité des équipements sous pression, des canalisations de transports de matières dangereuses et des ouvrages de distribution de gaz
- Réduire les pollutions industrielles
- Mettre en conformité les établissements relevant de la directive sur les émissions industrielles
- Réduire les impacts sanitaires dans le domaine «santé environnement» (ICPE)
- Assurer toutes les missions liées à la gestion de l'après-mine et élaborer les plans de prévention de risques miniers
- Assurer le contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques
- Prévoir les crues dans les bassins du Nord, sur les 20 cours d'eau surveillés par l'État
- Produire et valoriser des données d'hydrométrie



Le service mobilité et infrastructures

Il agit sur la demande de déplacements, pour améliorer l'offre coordonnée de transports en favorisant l'intermodalité. Il assure l'aménagement durable du réseau routier national et pilote l'utilisation des crédits de l'État en matière d'infrastructures et services de transports.

Missions clés

- Définir une politique de l'État en matière de mobilité durable des personnes et des marchandises en lien avec les opérateurs
- Améliorer la connaissance des déplacements et animer les partenariats avec les collectivités et opérateurs
- Veiller à la prise en compte des enjeux de mobilité durable dans les politiques publiques portées par les collectivités territoriales
- Accompagner les grands projets d'infrastructures et services de transports et contribuer à l'action coordonnée des services de l'État pour faciliter leur mise en œuvre
- Suivre et coordonner les études et les investissements sur les réseaux ferroviaires et fluviaux dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de projet État - Région
- Assurer le contrôle des transports guidés et le suivi des projets de transports urbains
- Conduire la politique d'investissement de l'État sur le réseau routier structurant et en assurant la maîtrise d'ouvrage

Le service sécurité des transports et des véhicules

Il est chargé de la régulation et du contrôle des transports terrestres et du contrôle des véhicules, partie intégrante de la sécurité routière. Il s'appuie sur les unités départementales pour le contrôle des véhicules.

Missions clés

- Vérifier la conformité au code de la route des véhicules et de leurs équipements avant leur mise sur le marché
- Vérifier la conformité aux règles de transports des matières dangereuses des véhicules et de leurs équipements avant leur mise sur le marché
- Assurer la surveillance des centres agréés pour le contrôle technique des véhicules légers et des poids lourds, ainsi que de leurs réseaux
- Gérer l'accès à la profession du transport routier de marchandises (titres, agréments des centres de formation, examen professionnel)
- Assurer le respect des règles de circulation et de concurrence du transport routier
- Assurer le contrôle sur la route et en entreprise, le respect des règles de circulations et de concurrence du transport routier
- Définir les itinéraires et instruire les demandes de transports exceptionnels sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Les missions supports

La mission sécurité défense

Les fonctions «sécurité, défense, intelligence économique» sont assurées aux niveaux zonal et départemental.

L'objectif est d'assurer, au sein de la DREAL et en liaison avec les préfetures, la gestion des crises relevant des compétences de la DREAL de zone.

La mission communication

Elle pilote la stratégie de communication interne et externe, et gère les relations presse.

La mission littoral et façade maritime

Elle contribue à l'approche transversale et intégrée des missions de la DREAL sur le périmètre géographique du littoral et de la façade maritime.

Le secrétariat général

Il définit et met en œuvre la politique de la DREAL afin d'accompagner et de valoriser les agents dans leur parcours professionnel et permettre aux services d'accéder à la ressource humaine utile et qualifiée, de fournir aux services et aux agents l'ensemble des fonctions «supports» nécessaires à leurs activités.

Leurs missions clés sont les ressources humaines, les affaires financières, les moyens techniques et logistiques, la prévention des risques professionnels et les conditions d'hygiène et de sécurité au travail.

Les services mutualisés

Ils travaillent pour les services de la région agissant pour les ministères de rattachement : la DREAL Hauts-de-France, la DIR Nord, le CMVRH (Centre ministériel de valorisation des ressources humaines) d'Arras - Valenciennes, les DDT(M) de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme et la préfecture du Nord. Leur périmètre d'intervention est élargi à l'ANCOLS, le CEREMA, VNF pour les pôles du service social régional et de la médecine de prévention.

• Le service juridique mutualisé

Il travaille pour la DREAL, les DDTM du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, la DIR Nord et le CMVRH d'Arras-Valenciennes.

Ses missions clés sont de conseiller et d'apporter des réponses précises aux questions juridiques, de défendre les intérêts de l'État devant le juge administratif. Il éclaire la juridiction pénale dans les domaines de compétences du service. Il instruit les dossiers d'accidents de véhicules de services ou impliquant un agent. Ce service contrôle également la légalité des actes d'occupation des sols dans le département de la Somme.

• Le pôle Achats Marchés

Il oeuvre au profit des services de la DREAL, des cinq DDT(M) en Hauts-de-France ainsi que du CMVRH d'Arras - Valenciennes.

Ses principales missions sont :

- la sécurisation juridique des marchés publics (passation et exécution);
- l'instruction des marchés et actes d'exécution;
- le conseil et l'assistance aux services prescripteurs.

• Le pôle service social régional

Ce service spécialisé du travail apporte une aide individuelle aux agents afin de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Il s'investit dans des actions collectives pour répondre aux besoins d'information et de prévention. Il participe à la gestion des ressources humaines pour apporter conseil et expertise dans la gestion de situations particulières au travail. Ses observations sociales permettent l'adaptation des politiques sociales.

• Le pôle médecine de prévention

Il a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail : il est en charge de l'analyse des risques professionnels et des conditions de travail et propose des actions de formation et d'information du personnel.

Il réalise les consultations médicales des agents dès leur arrivée en poste, assure leur suivi médical, des visites de locaux de travail et des études ergonomiques ou de produits toxiques ainsi que l'adaptation des postes si besoin .



Organisation de la DREAL Hauts-de-France



Julien Labit
Directeur Régional



Matthieu Dewas



Florence Clermont-Brouillet



Nicolas Morbé



Directeur Julien Labit

Directeurs Adjoints Matthieu Dewas
Nicolas Morbé
Florence Clermont-Brouillet



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

44, rue de Tournai - CS 40 259
59 019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48 - Fax. 03 20 13 48 78

Site d'Amiens

53, rue de la Vallée
80 000 Amiens
Tél. 03 22 82 25 00 - Fax. 03 22 91 73 77

hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Unités départementales

Aisne

25, rue Albert Thomas
02 100 Saint-Quentin
Tél. 03 23 06 66 00 - Fax. 03 23 06 66 07
10, rue de Mayenne
02 200 Soissons
Tél. 03 23 59 96 00 - Fax. 03 23 59 96 10

Antenne Contrôle des Transports Terrestres
10, rue de Mayenne
02 200 Soissons
Tél. 03 23 59 96 00 - Fax. 03 23 59 96 10

Artois

Centre Jean Monnet
Avenue de Paris
62 400 Béthune
Tél. 03 21 63 69 00 - Fax. 03 21 01 57 26

Antenne Transports Arras
100, avenue Winston Churchill
62 000 Arras
Tél. 03 21 50 30 08 - Fax. 03 21 50 30 09

Hainaut - Douaisis - Cambrésis

Zone d'activités de l'aérodrome
BP 40137
59 303 Valenciennes cedex
Tél. 03 27 21 05 15 - Fax. 03 27 21 00 54

Lille

44, rue de Tournai - CS 40 259
59 019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48 - Fax. 03 20 13 48 78

Littoral

Rue du Pont de Pierre - BP 199
59 820 Gravelines
Tél. 03 28 23 81 50 - Fax. 03 28 65 59 45

Antenne transports de Calais
22, rue Henri de Baillon
62 100 Calais
Tél. 03 21 19 70 00 - Fax. 03 21 19 75 74

Oise

ZA la Vatine - 283, rue de Clermont
60 000 Beauvais
Tél. 03 44 10 54 00 - Fax. 03 44 10 54 01

Somme

53, rue de la Vallée
80 000 Amiens
Tél. 03 22 38 32 00 - Fax. 03 22 38 32 01

Directeur de publication : Julien Labit
Conception : Mission communication - avril 2025

Crédits photo : Dreal Hdf